

# Championnat National de Chasse-Neige

SEMR - Blois  
les 17, 18, 19 septembre 2013



## Règlement

## **Programme et horaires** **pour chaque journée d'épreuves**

8h00 – Accueil des candidats

8h30 – Ouverture de la journée d'épreuves (Salle de réunion de la SEMR)

- Déroulement de la journée et présentation du programme 5 '
- Remise du document avec le plan et présentation détaillée du circuit 10 '
- Questions/réponses 5'
- Tirage au sort de l'ordre de passage des candidats 10 '
- Visite du circuit avec l'ensemble des candidats 15 '
- Démonstration par un chauffeur 10 '

9h30 – Démarrage des épreuves

Passage de dix candidats

12h – 12h45 – Pause déjeuner

13h00 – Reprise des épreuves

Passage de dix candidats

16h30 – Clôture de la journée d'épreuves

Remise d'un diplôme à chaque candidat

Explications sur la remise des prix du 14 Novembre 2013 à Paris  
(un pot de l'amitié sera servi à cette occasion)

## **I. Objectifs du Championnat**

L'objectif est de primer les trois meilleurs candidats au classement général et de sélectionner le meilleur candidat de chacune des trois familles de gestionnaires d'infrastructures routières suivantes, Direction Interrégionale des Routes (DIR), Collectivités territoriales (Conseils Généraux / Villes), Sociétés d'autoroutes / Aéroports, pour représenter l'Etat français au championnat international de chasse neige qui se déroulera du 4 au 7 février 2014 en Andorre dans le cadre du congrès mondial de viabilité hivernale de l'AIPCR.

Ce championnat est aussi un moment d'échange entre les différents candidats issus des trois familles de gestionnaires.

## **II. Provenance des candidats**

Une soixantaine de candidats seront admis à concourir au championnat national. L'ensemble de ces candidats sera issu des trois familles de gestionnaires d'infrastructures de transport suivantes : Directions Interrégionales des Routes (DIR), Collectivités Territoriales (Conseils Généraux, Villes), Sociétés d'Autoroutes Concédées / Aéroports.

Parmi ces candidats :

- Vingt deux candidats seront issus des DIR
- Vingt candidats seront issus des Collectivités Territoriales
- Quinze candidats seront issus des Sociétés d'Autoroutes Concédées
- Cinq candidats seront issus des Aéroports

Seuls les candidats inscrits et autorisés à participer au championnat pourront concourir aux différentes épreuves.

## **III. Les épreuves**

Ce championnat comporte deux épreuves distinctes :

- Conduite d'un Engin de Service Hivernal avec évitement d'obstacles sur un parcours chronométré
- Inspection d'un Engin de Service Hivernal de la même façon qu'avant une intervention de déneigement

### **Présentation des épreuves aux candidats**

Une réunion de présentation et d'explication des épreuves est organisée en début de chacune des journées. Une visite du circuit et des différentes épreuves est effectuée avec le commissaire général du championnat.

Afin que tous les candidats aient la même chance et visualisent bien les types d'épreuves qu'ils auront à effectuer, un parcours est réalisé par l'Engin de Service Hivernal avec un chauffeur non participant au championnat avant le démarrage de l'épreuve.

#### **IV. Description de l'Engin de Service Hivernal**

L'Engin de Service Hivernal, qui sera utilisé lors de l'épreuve de conduite et de l'épreuve d'inspection, est un camion 6x4 de 26 tonnes.

Il sera équipé d'une lame frontale bi-raclage (pendant les épreuves seule la lame caoutchouc sera utilisée).

#### **V. Présentation de l'épreuve de conduite**

L'épreuve de conduite est conçue de façon à mesurer l'habileté d'un chauffeur à négocier plusieurs problèmes de conduite rencontrés lors d'une intervention normale tels que virer à droite, virer à gauche, s'arrêter, reculer, manipuler la lame.

Pour ce faire, le concurrent doit évoluer sur un parcours avec un camion équipé d'une lame et simuler des opérations de déneigement.

Il doit manœuvrer son camion à l'intérieur d'un passage étroit et à effectuer un « slalom » en marche avant et arrière. Pour terminer, il doit démontrer son adresse à immobiliser le véhicule avec précision lors de manœuvres en marche arrière et avant et déplacer un objet à l'aide de la lame.

L'habileté dont il fait preuve lui vaut un certain nombre de points; ceux-ci variant selon le degré de difficulté de chacune des épreuves.

L'ensemble du parcours est chronométré et les temps réalisés par les candidats pris en compte pour le classement.

L'enjeu est de réaliser le parcours le plus rapidement possible tout en réussissant le maximum d'épreuves. Le chauffeur est aussi évalué quant à sa souplesse de conduite et à son comportement vis à vis de la sécurité.

Ces points viennent s'ajouter à ceux obtenus lors de l'épreuve d'Inspection de l'Engin de Service Hivernal.

#### **Déroulement de l'épreuve :**

Le chauffeur s'installe dans le camion sur la ligne de départ. Il a quelques instants pour se familiariser avec les commandes.

Lorsqu'il est prêt à partir, le chauffeur l'indique au chronométreur qui se trouve près du camion. Si la lame est posée, le chauffeur la relève. Le début du chronométrage démarre dès le début de la rotation des roues.

Le chauffeur effectue librement son trajet sur le parcours, il ne devra pas se faire conseiller ni guider pour le passage des obstacles.

Le chronométrage est arrêté à la fin de l'obstacle dit de la « barrière haute. »

Le candidat qui vient de finir son parcours remet le camion au point de départ en faisant la ligne droite de départ en sens inverse et demi-tour près du hangar bleu.

Le candidat libère ensuite le camion et passe l'épreuve technique. Il se rend devant le hangar où se déroule cette épreuve en suivant la signalétique et attend que le juge de l'épreuve technique vienne le chercher.

## **VI. Présentation de l'épreuve d'Inspection de l'Engin de Service Hivernal**

Le candidat doit réaliser une inspection « fictive » d'un Engin de Service Hivernal et devra citer les points qui lui paraissent essentiels de vérifier avant d'effectuer une intervention de déneigement.

Ces différents points sont comparés avec ceux d'une liste établie par le jury. Chaque bonne réponse gratifie le candidat de points qui viennent s'ajouter à ceux obtenus sur l'épreuve de conduite.

### Déroulement de l'épreuve :

Cette inspection se déroule après avoir réalisé l'épreuve de conduite.

Le candidat dispose de 10 minutes maximum pour faire son inspection et signaler au juge les points à contrôler sur l'Engin de Service Hivernal.

Au-delà de ce temps, plus aucune proposition du candidat ne sera prise en compte.

## **VII. Le jury**

Le jury est composé de 12 membres, affectés le long du parcours chronométré et sur l'épreuve d'inspection de l'Engin de Service Hivernal.

L'accès au circuit est interdit aux spectateurs et aux candidats ne concourant pas.

Le responsable de la sécurité pourra faire stopper l'épreuve à tout moment.

Celui-ci ne fera démarrer l'épreuve au candidat qu'une fois la piste sécurisée.

Le commissaire général de l'épreuve est responsable du jury et du bon déroulement des épreuves.

## **VIII. Barème de notation**

Les participants seront jugés selon les trois grands critères suivants, pour un total de 1000 points :

▪ Habileté sur l'épreuve de conduite :	69,5 %	(695 points)
▪ Rapidité sur l'épreuve de conduite :	5,5 %	(55 points)
▪ Inspection de l'ESH :	25 %	(250 points)
▪ <b>Total :</b>	<b>100 %</b>	<b>(1000 points)</b>

### **Notations pour le critère « Habileté » :**

La notation globale de ce critère s'effectue sur la base de 695 points (soit 69,5% du barème total).

***Le candidat peut utiliser toutes les possibilités de mouvement de la lame biaisée.***

Les différentes étapes ci-dessous composant l'épreuve de conduite sont appréciées par les juges :

#### ***Etape A - Engagement sur le circuit***

*(Base de 25 points soit 2,5 % du barème total) - Poste 1*

Cette étape consiste à engager le chasse-neige sur le parcours depuis la ligne de départ lame baissée, sans entrer en contact ni avec la trémie ni avec les cônes (deux cônes).

#### **Attribution des points :**

- Pas de contact : 25 points
- Contact avec un cône : 20 points
- Contact avec les deux cônes : 15 points
- Contact avec la trémie : 0 point

#### ***Etape B - Véhicule en stationnement N° 1***

*(Base de 25 points soit 2,5 % du barème total) - Poste 1*

Le candidat doit passer entre le véhicule N°1 et le cône disposé de l'autre côté du tracé.

#### **Attribution des points :**

- Pas de contact : 25 points
- Contact avec le cône : 20 points
- Contact avec la voiture : 0 point

#### ***Etape C - Raclage à droite***

*(Base de 30 points soit 3 % du barème total) - Poste 1*

Cette étape consiste à rapprocher un tas de sable le plus près possible de la bordure placée à cet effet en utilisant la lame biaisée.

#### **Attribution des points :**

- De 0 à 150 mm : 30 points
- De 150 à 300 mm : 10 points
- De 300 à 450 mm : 5 points
- Plus de 450 mm : 0 point
- Contact de la lame avec la bordure : 0 point

### **Etape D - Chicane**

*(Base de 25 points soit 2,5 % du barème total) - Poste 1*

Cette étape consiste à engager le chasse-neige dans la chicane sans entrer en contact avec un ou plusieurs des quatre cônes.

#### Attribution des points :

- Pas de contact : 25 points
- Contact avec un cône : 20 points
- Contact avec deux cônes : 10 points
- Contact avec trois cônes : 5 points
- Contact avec quatre cônes : 0 points

### **Etape E - Véhicule en stationnement N°2**

*(Base de 25 points soit 2,5 % du barème total) - Poste 2*

Le participant doit passer entre le véhicule N°2 et le cône disposé de l'autre côté du tracé.

#### Attribution des points :

- Pas de contact : 25 points
- Contact avec le cône : 20 points
- Contact avec la voiture : 0 point

### **Etape F - Raclage à droite**

*(Base de 30 points soit 3 % du barème total) - Poste 2*

Cette étape consiste à rapprocher un tas de sable le plus près possible de la bordure placée à cet effet en utilisant la lame braise.

#### Attribution des points :

- De 0 à 150 mm : 30 points
- De 150 à 300 mm : 10 points
- De 300 à 450 mm : 5 points
- Plus de 450 mm : 0 point
- Contact de la lame avec la bordure : 0 point

### **Etape G1 G2 - Courbe à gauche avec deux raclages à droite**

*(Base de 60 points soit 6 % du barème total) - Poste 2 et Poste 3*

Cette étape consiste à rapprocher le plus près possible des bordures placées à cet effet deux tas de sable situés dans une courbe, en utilisant la lame braise.

#### Attribution des points pour chaque tas de sable :

- De 0 à 150 mm : 30 points
- De 150 à 300 mm : 10 points
- De 300 à 450 mm : 5 points
- Plus de 450 mm : 0 point
- Contact de la lame avec la bordure : 0 point

### **Etape H - Passage étroit avec déviations**

*(Base de 100 points soit 10 % du barème total) - Poste 3*

Le candidat doit manœuvrer son chasse-neige sans heurter les bordures.

#### Attribution des points :

- Aucun contact avec les bordures : 100 points
- Contact avec une bordure : 50 points
- Contact avec deux bordures : 25 points
- Contact avec plus de trois bordures : 0 points

### **Etape I - Raclage sur obstacle dans une courbe à droite (sable sur parpaing coté gauche)**

*(Base de 75 points soit 7,5 % du barème total) - Poste 4*

Cette étape consiste à abaisser un tas de sable placé sur un parpaing, le plus près possible de celui-ci, à l'aide de la lame biaise.

#### Attribution des points :

- De 0 à 10 mm : 50 points
- De 10 à 30 mm : 40 points
- De 30 à 50 mm : 30 points
- De 50 à 100 mm : 20 points
- De 100 à 200 mm : 10 points
- Plus de 200 mm : 0 point
- Contact entre la lame et le support : 0 point
- Aucun contact avec les cônes : 25 points
- Contact avec un ou plusieurs cônes : - 5 points par cône touché

### **Etape J - Slalom entre les barils**

*(Base de 150 points soit 20 % du barème total) - Poste 5*

Cette étape consiste à sillonner en marche avant entre les barils.

L'arrêt doit s'effectuer avant la ligne de fin de slalom (l'axe des roues avant ne doit pas dépasser de la ligne).

Ensuite le candidat doit repartir en marche arrière, en effectuant le slalom et doit s'engager en marche arrière dans l'étape suivante.

#### Attribution des points :

- Aucun contact avec les barils : 150 points
- Contact avec un baril : 100 points
- Contact avec deux barils : 50 points
- Contact avec trois barils : 0 point
- Dépassement de la ligne de fin de slalom : - 50 points

### **Etape K - Arrêt en marche arrière**

*(Base de 50 points soit 5 % du barème total) - Poste 4*

Le candidat doit faire reculer son chasse-neige le plus près possible d'une barrière, sans la heurter, et ce, dans un corridor délimité. C'est à cet endroit après l'arrêt que se termine le chronométrage.

#### Attribution des points :

- De 0 à 150 mm : 50 points
- De 150 à 200 mm : 45 points
- De 200 à 250 mm : 40 points
- De 250 à 300 mm : 35 points
- De 300 à 350 mm : 30 points
- De 350 à 400 mm : 15 points
- Plus de 400 mm : 0 point
- Contact avec la barrière : 0 point
- Empiètement sur la ligne délimitant le corridor : - 30 points

Nota : Le premier arrêt est celui qui sera pris comme résultat de l'étape et fin du chronométrage. Le candidat ne pourra pas se reprendre après coup.

### **Etape L - Arrêt en marche avant**

*(Base de 50 points soit 5 % du barème total) - Poste 6*

L'étape consiste à arrêter le chasse-neige le plus près possible d'une ligne d'arrêt sans qu'une partie de celui-ci ne la franchisse et ce, dans un corridor délimité. La mesure se fera au milieu de la lame à l'aplomb de la partie supérieure du galbe.

#### Attribution des points :

- De 0 à 150 mm : 50 points
- De 150 à 200 mm : 45 points
- De 200 à 250 mm : 40 points
- De 250 à 300 mm : 35 points
- De 300 à 350 mm : 30 points
- De 350 à 400 mm : 15 points
- Plus de 400 mm : 0 point
- Empiètement sur la ligne délimitant le corridor : - 30 points

Nota : Le premier arrêt est celui qui sera pris comme résultat de l'épreuve. Le participant ne pourra se reprendre après coup.

### **Etape M - Déplacement du cône**

*(Base de 50 points soit 5% du barème total) - Poste 6*

Il s'agit de déplacer un cône avec la lame bise sur une distance d'environ deux mètres avec un angle d'environ 45 degrés et de positionner celui-ci dans un cercle tracé au sol.

La mesure consistera à déterminer la distance entre le centre du cercle et la partie la plus éloignée du cône.

Attribution des points :

▪ De 0 à 30 mm :	50 points
▪ De 30 à 60 mm :	45 points
▪ De 60 à 100 mm :	30 points
▪ De 100 à 200 mm :	25 points
▪ De 200 à 300 mm :	20 points
▪ De 300 à 400 mm :	10 points
▪ Plus de 400 mm :	0 point

**Notations pour le critère « Rapidité » :**

La notation globale de ce critère s'effectue sur la base de 55 points (soit 5,5% du barème total).

Le temps alloué pour réaliser l'épreuve de conduite (soit l'ensemble des étapes A à M vues ci-dessus) est limité.

Attribution des points :

▪ 6 minutes et moins :	55 points
▪ De 6 minutes 1 seconde à 7 minutes :	25 points
▪ Plus de 7 minutes :	0 points

**Notations pour l'Inspection de l'Engin de Service Hivernal**

Le résultat de cette épreuve comptera pour 25 % du total des points du championnat, soit 250 points qui sont alloués selon le barème suivant :

La liste du jury comprend 10 points d'inspection

Chaque réponse du candidat cohérente avec cette liste lui rapportera 25 points

**IX. Règlement technique**

- Le concurrent doit adopter une position stable tout au long du parcours et utiliser ses rétroviseurs.
- Si le concurrent immobilise son véhicule à un autre endroit qu'aux endroits prévus, il perdra 25 points à chaque fois.
- Le concurrent ne peut revenir à l'inverse de la direction prévue sur le parcours pour reprendre une épreuve. S'il le fait, aucun pointage n'est attribué pour cette épreuve.

- Pour chacune des épreuves, un pointage maximum est prévu. On ne peut obtenir un pointage inférieur à 0 pour les obstacles où des pertes de points sont prévues.
- Si des concurrents obtiennent le même nombre de points, le plus rapide sera classé le premier.
- Tout comportement d'un concurrent jugé inacceptable par les juges entraîne sa disqualification. De même, le comité d'organisation du Championnat de chasse-neige se réserve le droit de disqualifier tout concurrent.
- Tout concurrent qui entend le sifflet de sécurité devra immobiliser le véhicule immédiatement.
- Un concurrent qui constate un défaut mécanique durant le parcours ou qui doit faire face à une urgence, pourra, s'il le juge nécessaire, demander un « temps d'arrêt » pour remédier à ces situations. Le « temps d'arrêt » est demandé au juge le plus près de son véhicule et de la manière la plus propice.
- Avant de commencer le parcours, on alloue à chaque concurrent le temps nécessaire à l'ajustement du siège, des rétroviseurs, etc. Le concurrent peut demander l'aide d'un officiel pour effectuer les ajustements nécessaires. Le concurrent doit alors indiquer qu'il est prêt à entreprendre le parcours mais ne doit pas déplacer son véhicule jusqu'à ce que le signal du départ lui soit donné.
- Un candidat peut poser une réclamation s'il constate une irrégularité, pour cela il formule sa réclamation auprès d'un des juges. Les juges se réunissent dès que possible pour statuer sur cette réclamation. Les décisions du staff des juges sont sans appel.
- Le comité se garde le droit de modifier les épreuves et le pointage s'il le juge nécessaire, en particulier la quotité des temps de passage.

## **X. Règlement général**

- Tout candidat inscrit et retenu pour participer aux épreuves aura la possibilité de se faire remplacer en cas d'indisponibilité de dernière minute. La participation aux frais d'inscription ne sera pas remboursée.
- Les inscriptions sont à réaliser avec les fiches prédéfinies et à envoyer au Comité Français de l'AIPCR avant le 30 juin 2013 (date limite).
- Le Comité d'organisation se réserve la possibilité de modifier la répartition des places en fonction des inscriptions reçues.

- Les frais d'inscription sont de 150 € par candidat pour les familles de gestionnaires autres que DIR. Ces frais comprennent le repas du candidat le jour de sa participation. Le règlement des frais d'inscription peuvent se faire par chèque ou par virement bancaire. Pour que la fiche d'inscription du candidat soit retenue, ils doivent être réglés avant le 30 juin 2013.
- Les frais d'inscription des candidats représentant les DIR sont financés par le Titre 9.
- Si le candidat doit être accompagné lors de sa journée de participation, sa fiche d'inscription doit préciser le nombre d'accompagnateur.
- Chaque accompagnateur pourra prendre un repas le jour de l'épreuve. Le prix du repas est de 20 € à acquitter sur place.
- Sur sa fiche d'inscription, le candidat précisera sa préférence concernant le jour de sa participation : le 17 ou le 18 ou le 19 septembre 2013. Une fois l'ensemble des candidatures reçues et retenues, le comité d'organisation informera les candidats des dates de passage définitivement arrêtées.

Virement Bancaire :

Code bancaire : 30002 Indicatif : 00775 Numéro de compte : 0000006958U clé RIB : 45

BIC : CRLYFRPP

IBAN : FR84 3000 2007 7500 0000 6958 U45

Titulaire du Compte : Comité Français de AIPCR – Chez LCPC – 58 Bd Lefebvre – 75732 Paris Cedex 15

Adresse de la banque : CL COURBEVOIE COEUR DEF 00775

Adresse Comité Français de l'AIPCR :

Yolande Daniel

Comité Français de l'AIPCR

C/o IFSTTAR

14-20, boulevard Newton

Cité Descartes

77447 Champs sur Marne – Marne la Vallée Cedex 2

Tél : 01 81 66 80 32

Mail : [yolande.daniel@ifsttar.fr](mailto:yolande.daniel@ifsttar.fr)

## **XI. Détermination du palmarès**

Pour chaque candidat, les points obtenus aux deux épreuves (conduite et inspection) sont totalisés.

Deux types de classement seront réalisés : un classement général (quelle que soit l'appartenance à une famille de gestionnaire) et un classement par famille de gestionnaire.

Le candidat qui aura accumulé le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur et sera consacré :

### **« Vainqueur du Championnat National de Chasse-Neige ».**

Les trois premiers candidats au classement général reçoivent un prix et un trophée.

Le premier candidat au classement de chaque famille de gestionnaire reçoit un trophée et se rend en Andorre en février 2014 pour représenter la France dans le cadre du championnat international de chasse neige.

Dans le cas de l'indisponibilité d'un candidat sélectionné pour participer au championnat international en Andorre, il sera fait appel au suivant sur la liste du classement par famille de gestionnaire.

En cas d'égalité sur le nombre total de point celui qui aura effectué le parcours le plus rapidement aura le meilleur classement.

## **XII. Remise des prix**

La remise des prix aura lieu le 14 Novembre 2013 à Paris, à l'occasion du 60ème anniversaire du Comité Français de l'AIPCR, en présence de Christophe Saintillan (Directeur des Infrastructures de Transport au sein du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et Premier délégué de la France à l'AIPCR).

Les candidats primés recevront :

Au classement général :

- Pour le premier : un prix d'une valeur de 750 € + un trophée
- Pour le second : un prix d'une valeur de 500 € + un trophée
- Pour le troisième : un prix d'une valeur de 250 € + un trophée

Pour le premier de chaque famille de gestionnaire :

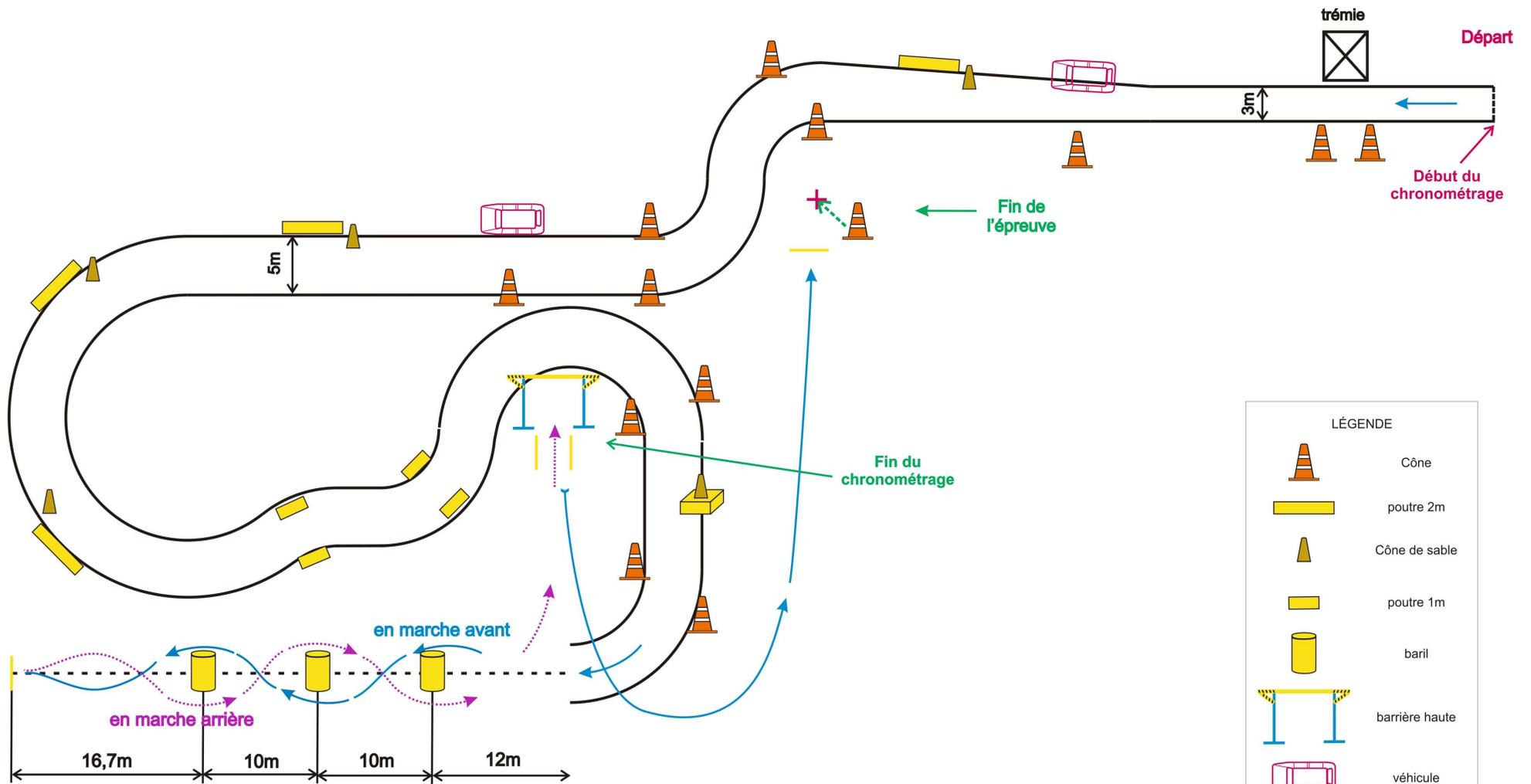
- Sélection pour représenter la France au championnat international en Andorre
- Participation du Comité Français de l'AIPCR d'une valeur de 700 €
- Un trophée

Pour les seconds et troisième de chaque famille de gestionnaire :

- Remise d'un trophée

## **Annexes**

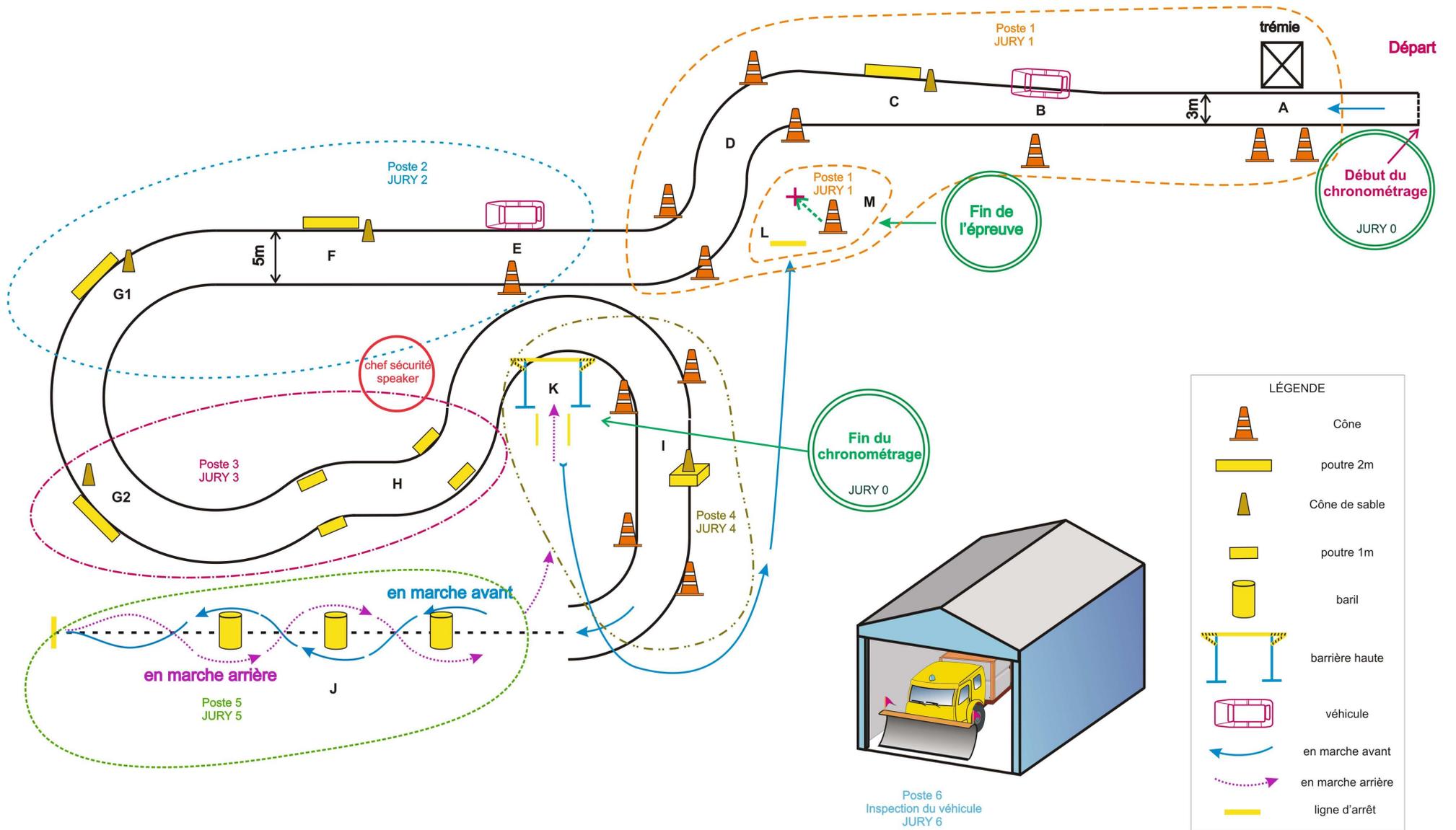
### **Présentation du circuit et du mode opératoire pour la pratique des mesures**



LÉGENDE

	Cône
	poutre 2m
	Cône de sable
	poutre 1m
	baril
	barrière haute
	véhicule
	en marche avant
	en marche arrière

ministère de l'Ecologie de l'Energie du Développement Durable et de la Mer		
CETE Normandie - Centre	SETRA RTVH	
CHAMPIONNAT DE CHASSE NEIGE 2009		
Echelle: 1/350°	PLAN GÉNÉRAL	Format A3 juillet 2009



**LÉGENDE**

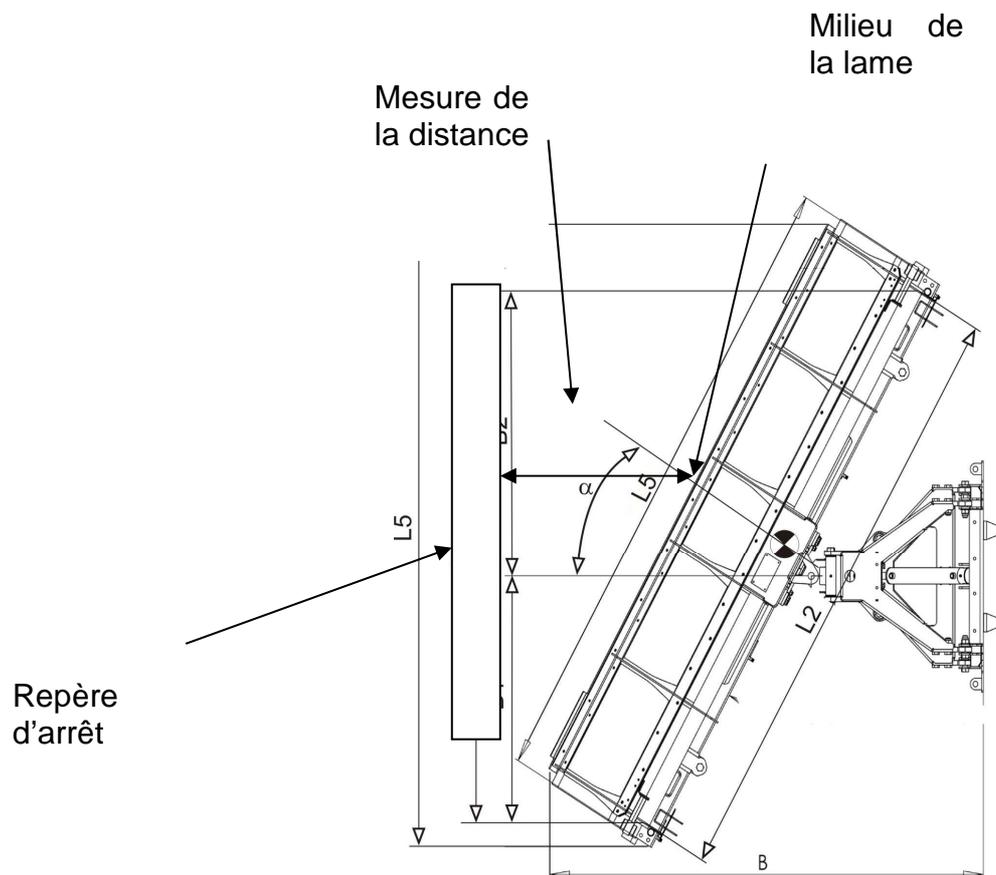
- Cône
- poutre 2m
- Cône de sable
- poutre 1m
- baril
- barrière haute
- véhicule
- en marche avant
- en marche arrière
- ligne d'arrêt

© Philippe Pecquenard

ministère de l'Ecologie de l'Energie du Développement Durable et de la Mer		
CETE Normandie - Centre	SETRA RTVH	
CHAMPIONNAT DE CHASSE NEIGE 2009		
Echelle:1/350°	PLAN ZONE JURY	Format A3 juillet 2009

## MODE OPERATOIRE POUR LA PRATIQUE DES MESURES

### Arrêt en marche avant



### Arrêt en marche arrière



Mesure de la distance

### Raclage sur obstacle



Mesure de la hauteur

### Raclage près d'un basting



Mesure de la distance

## Déplacement du cône



Mesure de la distance entre le centre du cercle et la partie la plus éloignée du cône